



## Usage du DMP au quotidien

### La parole à...



**Dr. Julie AGOSTINI**

Chirurgien libéral au CHP Saint-Grégoire

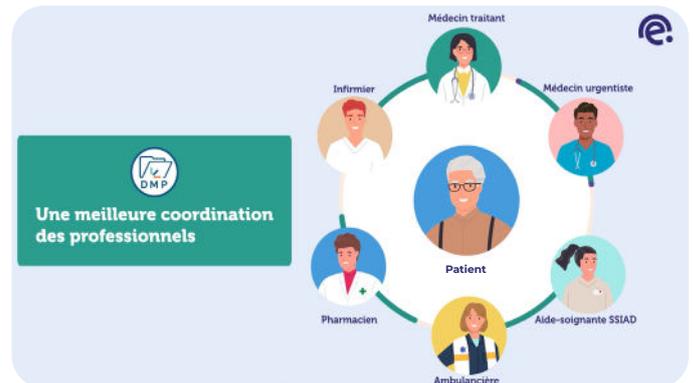


## Quel est selon vous l'avantage du Dossier Médical Partagé (DMP) ?

Le Dossier Médical Partagé (DMP) est l'élément clé qui permet de centraliser les données de santé. Avant l'utilisation du DMP, les données issues de nos différents logiciels métiers (hospitalisation et consultation) étaient cloisonnées, car leur gestion relevait soit de l'établissement, soit du praticien, chacun ayant sa propre responsabilité. Alimenter le DMP est un gain de temps considérable dans mon activité libérale, qui est très transversale.

Par exemple, lorsque je reçois un patient en cancérologie colorectale, il est adressé par un gastro-entérologue (donc par un autre spécialiste). Son historique de santé est tenu par son médecin généraliste, qui dispose des résultats d'analyses biologiques, des examens radiologiques, etc.

Mon rôle est de centraliser toutes ces informations pour donner une indication de chirurgie et organiser la prise en charge du patient. Si tous ces professionnels de santé alimentent le DMP, je peux accéder à l'ensemble des données de santé en une seule fois. C'est plus rapide, et ça m'évite de les récupérer dans plusieurs outils.



## Dans quelle situation le DMP vous a-t-il été utile ?

Je m'en sers tous les jours finalement ! Je suis des patients en cancérologie colorectale, et dans le cadre du suivi oncologique à long terme, nous les voyons tous les 3 mois pendant les 3 premières années. À chaque consultation, nous réalisons soit une échographie, soit un scanner. Et ce suivi, nous le faisons en alternance avec le gastro-entérologue. Si la consultation qui me précède est réalisée par le gastro-entérologue, seul lui reçoit les résultats des examens qu'il a fait avec le patient.

Maintenant, grâce au DMP, je peux me connecter sur le logiciel métier avec ma carte CPS et consulter le compte rendu directement intégré par le gastro-entérologue dans le dossier du patient que nous suivons conjointement.

## Pour conclure, que diriez-vous à l'un de vos confrères si vous devez lui parler du DMP ?

Cet outil facilite l'accès aux données de santé de nos patients, tout en renforçant le lien ville/hôpital. Au sein de notre structure, nous attachons une grande importance à l'alimentation régulière du DMP, afin d'améliorer la communication et la coordination entre les professionnels de santé. Nous trouvons cela essentiel, non seulement pour les médecins généralistes, mais aussi pour les soignants et paramédicaux en ville, pour les infirmières qui prennent en charge les patients après leur sortie de l'hôpital, etc. Je pense que c'est capital que chacun contribue activement à l'alimentation du DMP, en y intégrant le maximum d'informations.



**Le DMP permet une centralisation & une sécurisation des données de santé, un atout non négligeable au quotidien dans la prise en charge de nos patients.**



## En savoir plus



Pour en savoir plus sur Dossier Médical Partagé, vous pouvez consulter notre site dédié au Ségur du numérique : [esante-bretagne.fr/segur](https://esante-bretagne.fr/segur)